Monsieur le directeur,

Nous sommes venus vous écouter concernant deux sujets dont nous connaissons d'ores et déjà, hélas, la conclusion :

- la suppression de la salle de pause et de repas dite « grand amphithéâtre » pour les collègues de la DRFiP 31 que l'on nous annonçait possiblement affectée à leur seul bénéfice

Juste un mot à ce sujet : la DGFiP nous rebat les oreilles de son « plan de prévention des suicides et d'amélioration des conditions de travail », met en place des pseudo-discussions sur le travail au travers des EDT, mais à aucun moment vous n'écoutez les acteurs de prévention, les représentant·es des personnels en formation spécialisée du CSAL et encore moins les personnels.
La circulaire Borne et ses diktats comptables en matière de surfaces de l'immobilier de l'État ont mis une pression au quotidien dans des services densifiés à outrance et l'arrivée de 15 personnes dans une autre administration conduit à accentuer cette pression. Les collègues ne sont pas responsables de ces choix comptables, nous vous l'avons écrit vendredi dernier, vous devez vous opposer au préfet concernant la réquisition du grand amphithéâtre ! Vous avez pu le constater avant la pause estivale, les collègues ne se laisseront pas faire sur cette question prépondérante pour leur qualité de vie sur le site.

- la fermeture de l'accueil amendes de pleine compétence qui ne fait aujourd'hui un mystère pour personne

Voici ce que nous avons écrit dans notre compte rendu du CSAL du 17 novembre 2025 concernant la TTA :

« La DRFiP 31 voudrait que l'ouverture de cet accueil se solde par un échec qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. Ce qui pose un problème conséquent, c'est que ce faisant, elle maltraite les collègues qui exercent la mission, puisqu'au bout du compte, ce ne sont pas les membres du comité de direction qui seront confrontés au mécontentement des usagers de cette mission « réarmée » avec les subsides du budget de guerre macroniste. Par mail, par téléphone et au guichet, ce sont nos collègues A, B et C qui subiront les conséquences du manque de moyens déployés pour assurer cette mission « prioritaire » ! La DGFiP et la DRFiP 31 doivent réagir de toute urgence ! ».

Cette ultime alerte avant l'ouverture de l'accueil, qui faisait suite à tant d'autres, n'a été suivie d'aucune réaction de la DRFiP 31, ni de la direction générale. Vous portez les uns et les autres une responsabilité immense dans ce gâchis professionnel, humain et de l'image du service public dans notre département, notre région même, puisque c'est le périmètre de la TTA de Toulouse.
Le résultat de tout cela, ce sont un cadre en arrêt de travail, d'autres à la limite, des agent·es qui ne savent plus que croire et qui, dans ces situations tendues, ont tendance au repli service par service et à accuser les voisins de travers, dont vous seul et votre prédécesseur, êtes responsables.

Ce qui va se dérouler dans votre bureau aujourd'hui n'existera plus dès lors que nous en serons sortis. C'est pour cela que la CGT a demandé la convocation d'un CSAL, avec la participation des acteurs et actrices de prévention et en présence d'experts des deux services qui vont être concernés par ce fiasco.

Sur ces deux sujets, soyez bien conscient que la CGT sera aux côtés de celles et ceux qui vont combattre par tous les moyens à leur disposition, et non pour accompagner la capitulation que vous et votre équipe vous apprêtez probablement à nous présenter, sur chacun de ces deux sujets.

Les représentants de la CGT FiP 31 à la réunion informelle du 10 novembre 2026